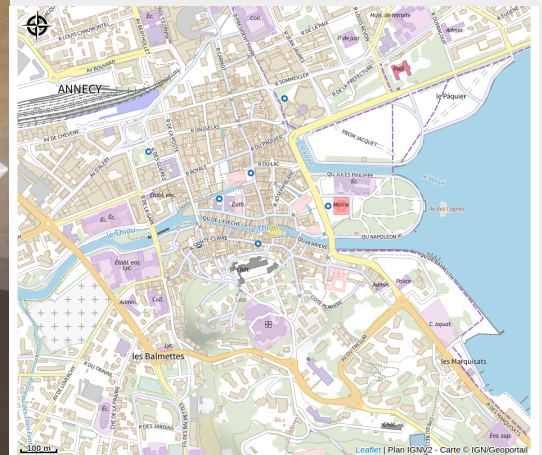


Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

Haute-Savoie



Crédit photo : Parcours permanent d'interprétation du Palais de l'Île (Cliché Dominique Lafon)

En parcourant le Palais de l'Île, vous découvrirez un parcours permanent sur le patrimoine et l'architecture du territoire de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des expositions temporaires qui renouvellent régulièrement l'intérêt des visiteurs.

Infos pratiques

Categorie : Patrimoine

: Culturel

Description

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine installé depuis 2005 au sein du Palais de l'Île, est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire de la Communauté de l'agglomération d'Annecy.

Créé en articulation avec le Musée-Château d'Annecy et intégré dans la même structure, il constitue un lieu d'information et de pédagogie s'adressant aux touristes et aux habitants de la ville et de la région. Le CIAP a pour rôle de :

- Mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous ; à ce titre, le CIAP fait découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire concerné en présentant les étapes successives de sa constitution – sans omettre les parties les plus récentes – et en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socio-économiques, ethnologiques et techniques.

- Sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville ou du pays et l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine.

Dans ce cadre, le CIAP constitue pour la collectivité un lieu privilégié d'information et de débats sur les projets d'urbanisme, les chantiers en cours, etc.

- Offrir un support pédagogique, c'est-à-dire fournir les outils permettant d'analyser et de comprendre la ville in situ ainsi que de s'y repérer. Véritable outil de médiation, il met à la disposition du visiteur les sources et les méthodes de constitution du savoir afin de lui permettre, lors de la découverte des sites, d'enrichir ses connaissances de façon autonome. Pour atteindre son objectif, le CIAP développe plusieurs fonctions et propose au public :

- une exposition permanente qui donne les clés de compréhension de la ville ou du pays tant du point de vue de son patrimoine ancien que de son architecture contemporaine ;

- des expositions temporaires renouvelées ;

- des ateliers pédagogiques ouverts au jeune public (individuel et scolaire), destinés à éduquer son regard et à l'initier à la découverte de l'architecture et du patrimoine.

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Informations pratiques

Ouverture:

Du 1er juin au 30 septembre : 10h30-18h

Du 1er octobre au 31 mai : 10h-12h et 14h-17h

Fermeture le 1er janvier, lundi de Pâques, 1er et 8 mai, Ascension, 1er et 11 novembre, 24 et 25 décembre.

Tarifs:

Adulte : 3,90 €

Enfant : 2 € (Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte).

Tarif groupe à partir de 5 personnes.

Modes de paiement:

Carte bancaire/crédit, Chèque, Chèque-Vacances Classic, Espèces, Pass'Région

Services:

Visites pédagogiques, Visite à thème, Visites gratuites, Visites guidées

Accès:

bus Sibra, du lundi au samedi

lignes 6, 14 et 15 - arrêt Hôtel de Ville.

lignes Rythmo 1 et 3 - arrêts Vaugelas ou Sommeiller.

lignes 4, 5 et 6 - arrêts Vaugelas ou Sommeiller.

le dimanche

lignes Dimbus I, J, K, L - arrêt gare

En voiture : Parking souterrain payant "Hôtel de Ville".

Le monument est situé en zone piétonne. Il est sur un îlot accessible par une passerelle et un pont.

Fiche mise à jour par Ville d'Annecy le 08/07/2022

Contact

3 passage de l'Île
74000 Annecy